



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

R
M***19133454*****26 SEP. 2019**

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0424.860.295

Nom

(en entier) : METROPOLIS

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue aux loups 1a, 1380 Plancenoit, Belgique

Objet de l'acte : Changement d'adresse**Procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 18 septembre 2019****Tenue au siège social de la société à 15 heures.**

L'Assemblée Générale est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Jean Mersch. Il n'y a pas été procédé à la désignation de secrétaire ni de scrutateur.

Le bureau constate que l'Assemblée Générale a été convoquée de manière régulière et conformément aux statuts.

Le bureau constate également que toutes les actions sont représentées comme il ressort de la liste de présence qui fait partie intégrante de ce procès-verbal, afin que l'on puisse également décider de l'ordre du jour de manière valable.

ORDRE DU JOUR.

1. Changement d'adresse du siège sociale et d'exploitation

DECISIONS.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix.

1. Changement d'adresse du siège sociale et d'exploitation

L'assemblée décide à l'unanimité des voix que le siège sociale et le siège d'exploitation de la société est transférer à partir du 1 octobre 2019 vers l'adresse suivante :

Rue Graham Bell 25
1402 Thines

Le Président constate, que par conséquent l'agenda a été traité dans son intérêt.
Après lecture du proces-verbal, cet acte est signé par le Président, ainsi que les actionnaires présents.
Jean Mersch

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).